

CALENDRIER DE RATRAPAGE 2018

VACCIN TETANIQUE PASTEUR®
IMOVAX POLIO®
D.T.VAX®
REVAXIS®
REPEVAX®
BOOSTRIX TETRA®
TETRAVAC-ACELLULAIRE®
INFANRIX TETRA®
PENTAVAC®
INFANRIX QUINTA®
INFANRIX HEXA®
HEXYON®
VAXELIS®
Act-Hib®

Valence :
 T
 P
 DT
 dTP
 dTcaP
 dTcaP
 DTCaP
 DTCaP
 DTCaPHib
 DTCaPHib
 DTCaPHibHB
 DTCaPHibHB
 DTCaPHibHB
 Hib

Nature des vaccins : Anatoxine : Diphtérie (D ou d (dose atténuée)), Tétanos (T), Coqueluche acellulaire (Ca ou ca (dose atténuée)) ; Virus entier inactivé : Polio injectable (P) ; Polyoside : *Haemophilus influenzae* type b (Hib).

PHASE DE TRANSITION CHEZ L'ENFANT AVEC LES VACCINATIONS INITIEES ANTERIEUREMENT

Règle générale : toute nouvelle primovaccination suit le nouveau calendrier vaccinal. Pour toute personne ayant déjà reçu un ou des vaccins avant la mise en place de ce nouveau calendrier vaccinal, **le principe général est de se recalier le plus rapidement sur le nouveau calendrier :**

• **Les enfants ayant reçu :**

- quatre doses en primovaccination (trois doses de la série initiale + rappel à 16-18 mois), il convient de poursuivre avec le nouveau schéma (DTCaPolio à 6 ans) ;
- un vaccin dTPolio (ou dTcaPolio) à 6 ans, il convient d'administrer un vaccin DTCaPolio entre 11 et 13 ans. Pour ceux ayant reçu un DTCaPolio à 6 ans, il convient d'administrer un dTcaPolio entre 11 et 13 ans. Dans les deux cas, poursuivre avec un dTcaPolio à 25 ans ;
- un vaccin DTCaPolio ou dTcaPolio ou dTPolio à 11-13 ans, il convient de poursuivre avec le vaccin dTcaPolio à 25 ans.

• **Les jeunes ayant reçu** un vaccin dTPolio ou dTcaPolio à 16-18 ans, il convient de poursuivre avec le nouveau schéma avec un rappel de vaccin dTcaPolio à 25 ans.

PERIODE de TRANSITION avec les administrations effectuées antérieurement					
VACCINS		6 ans	11-13 ans	16-18 ans	25 ans
Réalisés selon l'ancien calendrier vaccinal	A réaliser selon le nouveau calendrier vaccinal	dTP ou dTcaP**	DTCaP		dTcaP
		DTCaP**	dTcaP		dTcaP
			DTCaP/dTcaP		dTcaP
				dTP/dTcaP	dTcaP

* L'intervalle minimal entre la 3^e dose et ce rappel doit être de 6 mois ; **Hors recommandation précédente

D,d : Diphtérie (d : dose réduite d'anatoxine) ; T : Tétanos ; P : Poliomyélite ; Ca, ca : Coqueluche acellulaire (ca : dose réduite d'Ag coquelucheux) ; Hib : *Haemophilus influenzae* de type b ; VHB : Hépatite B

TABLEAU DE TRANSITION ENTRE ANCIEN ET NOUVEAU CALENDRIER VACCINAL 2013 DE L'ADULTE (rappels dTP) : Règles générales

Règles générales :

• Après l'âge de 25 ans, le prochain rappel dTP à effectuer est déterminé par les règles suivantes :

1) Le délai par rapport au dernier rappel effectué doit être de plus de cinq ans. Si ce délai est inférieur à cinq ans, le prochain rappel sera effectué au rendez-vous vaccinal à âge fixe suivant (n+1) : soit un intervalle maximum de vingt-cinq ans.

ET

2) L'intervalle entre le dernier rappel effectué et le prochain rendez-vous vaccinal à âge fixe (n) ne doit pas excéder vingt-cinq ans. Si ce délai est supérieur à vingt-cinq ans, un rappel immédiat est alors pratiqué. Le délai entre ce rappel et le prochain rendez-vous vaccinal à âge fixe (n) devra être d'au moins cinq ans. Si ce délai est de moins de cinq ans, le recalage sera différé au rendez-vous vaccinal à âge fixe suivant (n+1).

Exemples :

Personne de 33 ans, dernier rappel à 30 ans → prochain rappel au rendez-vous vaccinal à âge fixe de 45 ans (n)

Personne de 43 ans, dernier rappel à 40 ans → prochain rappel à l'âge fixe de 65 ans (n+1) [et non à 45 ans (n)]

Personne de 35 ans, dernier rappel à 18 ans → rappel immédiat. Prochain rappel à l'âge fixe de 45 ans (n)

Personne de 43 ans, dernier rappel à 18 ans → rappel immédiat. Prochain rappel à l'âge fixe de 65 ans (n+1) [et non à 45 ans (n)]

• Après l'âge de 65 ans, le prochain rappel dTP à effectuer est déterminé par les règles suivantes :

1) Le délai par rapport au dernier rappel effectué doit être de plus de cinq ans. Si ce délai est inférieur à cinq ans, le prochain rappel sera effectué au rendez-vous vaccinal à âge fixe suivant (n+1) : soit un intervalle maximum de quinze ans.

ET

2) L'intervalle entre le dernier rappel effectué et le prochain rendez-vous vaccinal à âge fixe (n) ne doit pas excéder quinze ans. Si ce délai est supérieur à quinze ans, un rappel immédiat est alors pratiqué. Le délai entre ce rappel et le prochain rendez-vous vaccinal à âge fixe (n) devra être d'au moins cinq ans. Si ce délai est de moins de cinq ans, le recalage sera différé au rendez-vous vaccinal à âge fixe suivant (n+1).

Exemples :

Personne de 68 ans, dernier rappel à 63 ans → prochain rappel à l'âge fixe de 75 ans (n)

Personne de 73 ans, dernier rappel à 70 ans → prochain rappel à l'âge fixe de 85 ans (n+1) [et non à 75 ans (n)]

Personne de 66 ans, dernier rappel à 40 ans → rappel immédiat et prochain rappel à l'âge fixe de 75 ans (n)

Personne de 72 ans, dernier rappel à 50 ans → rappel immédiat et prochain rappel à l'âge fixe de 85 ans (n+1) [et non à 75 ans (n)]

		Rappels de 25 à 65 ans									
		Age lors de la consultation									
		25/29	30/34	35/39	40/44	45	46/49	50/54	55/59	60/64	65
Age lors du dernier rappel effectué	15/19	puis 45	puis 45	puis 45	puis 65	puis 65	puis 65	puis 65	puis 65	puis 75	puis 75
	20/24	45	45	45	45	''	''	''	''	''	''
	25/29	''	''	''	''	''	''	''	''	''	''
	30/34		''	''	''	''	''	''	''	''	''
	35/39			''	''	''	''	''	''	''	''
	40/44				65	65	65	65	65	65	''
	45/49						''	''	''	''	''
	50/54							''	''	''	''
	55/59								''	''	''
60/64									75	75	

		Rappels au-delà de 65 ans									
		Age lors de la consultation									
		66/69	70/74	75	76/79	80/84	85	86/89	90/94	95	
Age lors du dernier rappel effectué	15/19	puis 75	puis 85	puis 85	puis 85	puis 95	puis 95	puis 95	puis 105	puis 105	
	20/24	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	25/29	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	30/34	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	35/39	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	40/44	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	45/49	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	50/54	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	55/59	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	60/64	75	75	''	''	''	''	''	''	''	
	65/69	''	''	''	''	''	''	''	''	''	
	70/74		85	85	85	85	''	''	''	''	
	75/79			''	''	''	''	''	''	''	
	80/84					95	95	95	95	''	
	85/89					''	''	''	''	''	
	90/94								105	105	

- Rappel immédiat puis prochain rendez-vous vaccinal
- Rappel à effectuer au prochain rendez-vous vaccinal
- Nouveau rendez-vous vaccinaux à age fixe

Calendrier de rattrapage des vaccinations recommandées de base pour les enfants à partir d'un an, les adolescents et les adultes JAMAIS VACCINES

Âge des personnes jamais vaccinées	Personnes concernées	Schémas de vaccination et délais minimum entre les doses	Rappel suivant	Nombre de doses
1 - 5 ans				
Diphtérie (D) Tétanos(T), Polio Coqueluche acellulaire (Ca)	Tous	0, 2 mois, 8-12 mois	6 -7 ans (ou ≥ 2 ans après le premier rappel)	4
<i>Haemophilus influenzae b</i> (Hib)	Tous			1
Hépatite B	Tous	0, 1 ou 2 mois, 6 mois		3
Méningocoque C conjugué	Tous			1
Pneumocoques (vaccin Pn 13)	Enfants âgés de 12 à 23 mois	0, 2 mois (intervalle d'au moins 2 mois entre les doses)		2
Rougeole(R), Oreillons (O), Rubéole (R)	Tous	0, 1 mois		2
6 - 10 ans				
D T Polio Coqueluche acellulaire (Ca)	Tous	0, 2 mois, 8-12 mois	11-13 ans (ou ≥ 2 ans après le premier rappel)	4
Hépatite B	Tous	0, 1 ou 2 mois, 6 mois		3
Méningocoque C conjugué	Tous			1
R O R	Tous	0, 1 mois		2
11 - 15 ans				
D T Polio Coqueluche acellulaire (Ca)	Tous	0, 2 mois, 8-12mois	A 25 ans : dTcaPolio	4
Hépatite B	Tous	0, 1 mois, 6 mois 0, 6 mois ¹		2
Méningocoque C conjugué	Tous			1
Papillomavirus (HPV)*	Toute jeune fille à 11 ans à 14 ans révolus	0, 6 mois / 0, 1, 6 mois / 0, 2, 6 mois, selon âge et vaccin utilisé		2 ou 3
R O R	Tous	0, 1 mois		2
≥ 16 ans				
d T Polio (d) ² 1 ^{ère} dose avec ca ³	Tous	0, 2 mois, 8-12 mois	A 25 ans : dTcaPolio ou dTPolio si dernier ca < 5 ans	4
Méningocoque C conjugué	Tous jusqu'à l'âge de 24 ans révolus			1
Papillomavirus (HPV)	Jeunes femmes de 15 à 19 ans révolus	0, 1 ou 2 mois, 6 mois selon âge et vaccin utilisé		3
R O R ⁴	Tous nés depuis 1980	0, 1 mois		2
	Femmes nées avant 1980 en âge de procréer ⁴			1

1 Engerix B20 en respectant un intervalle de 6 mois et en l'absence de risque élevé d'infection par le virus de l'hépatite B dans les 6 mois qui séparent les 2 injections.

2 dTPolio : vaccin combiné diphtérie tétanos, poliomyélite avec une charge réduite d'anatoxine diphtérique (d).

3 dTcaPolio : vaccin combiné diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche avec des doses réduites d'anatoxine diphtérique (d) et d'antigènes coquelucheux (ca).

4 dans le cadre du rattrapage de la vaccination contre la rubéole pour les femmes en âge de procréer.

* Privilégier le vaccin nonavalent en 2 doses à 6 mois d'intervalle avant 15ans.